

Inventaire de la biodiversité communale (IBC) à Mesland

Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CDPNE) et la commune de Mesland s'associent pour mettre en place sur la commune le projet « Inventaire de la Biodiversité Communale » (IBC).

La convention de partenariat entre la commune et le CDPNE pour la mise en œuvre de ce projet a été signée en mars 2019.

Présentation du CDPNE

Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE), assure depuis 1972 des missions d'études, de conseil en environnement, de gestion d'espaces naturels et d'éducation à l'environnement. Il est aussi bien le partenaire des collectivités locales, des administrations, que celui des entreprises ou des associations.



Il est notamment spécialisé dans l'expertise et la gestion des milieux naturels. Il participe à la gestion et l'évaluation environnementale de territoires naturels ou semi-naturels, notamment de la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand Pierre et de Vitain et de la Réserve Naturelle Régionale géologique de Pontlevoy dont il est le gestionnaire.

Il réalise également des dossiers règlementaires pour l'évaluation des effets et l'insertion de projets d'aménagement dans le milieu naturel et participe à de nombreux programmes de connaissance de la biodiversité.

Il met en place des actions d'Education à l'Environnement et a vocation à sensibiliser tous les publics dans le domaine de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable.

L'inventaire de la Biodiversité Communale (IBC)

Contexte

Depuis 2010, le réseau associatif de FNE Centre-Val de Loire accompagne les communes dans la connaissance et la prise en compte de la biodiversité de leur territoire. Cette démarche a été initiée dans le cadre de la stratégie pour la biodiversité du Conseil Régional suite au constat global d'érosion de la biodiversité qu'elle soit remarquable ou ordinaire.

L'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) permet d'avoir une connaissance du patrimoine naturel suffisante sur un territoire communal, pour orienter ou affiner des projets de développement locaux : mise en place ou révision de PLU, déclinaison locale de la Trame Verte et Bleue (TVB), projets d'aménagements touristiques, économiques ou urbains....

Plus de 60 communes se sont engagées dans une démarche IBC depuis 2010 et la commune de Mesland est la 9^{ème} en Loir-et-Cher.



Objectifs

- Réaliser un état des lieux du patrimoine naturel communal connu (faune, flore et milieux) afin d'identifier les enjeux majeurs liés à la biodiversité remarquable et ordinaire et en améliorer la connaissance via des inventaires,
- Sensibiliser et mobiliser élus, agents techniques et citoyens pour conserver ou restaurer la richesse faunistique et floristique du territoire communal,
- Initier des actions concrètes de prise en compte de la biodiversité sur le territoire communal et valoriser cette biodiversité,
- Accompagner les communes volontaires pour les amener vers une gestion de leur territoire favorable à la biodiversité,
- Guider les élus vers l'intégration des résultats des IBC dans les projets d'aménagement de leur commune ainsi que dans l'évolution des documents d'urbanisme (SCOT, PLU...), pour une meilleure prise en compte des noyaux et corridors de biodiversité (Trame verte et bleue).

Durée et financement

L'IBC est réalisé sur 12 à 18 mois. Plus spécifiquement, pour la commune de Mesland, cette démarche a débuté au mois d'avril 2019 et se poursuivra jusqu'à la fin 2020.



La commune a décidé de s'appuyer sur les compétences du CDPNE pour porter ce projet financé grâce au soutien du Pays des Châteaux, du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et de la participation de la commune.



L'IBC à Mesland

Au plus près des citoyens, ce travail est un partage entre les spécialistes de la faune et de la flore, les élus et les habitants. Le Conseil municipal a souhaité que cette action mobilise tout le monde. Ainsi un groupe d'habitants et d'élus est constitué pour travailler avec le CDPNE.

Lancé début avril 2019, l'IBC va s'organiser comme suit :

- Fin avril, première réunion avec le groupe de travail avec présentation des éléments du patrimoine naturel connu sur la commune et des actions à mener,
- Début mai, réunion avec le groupe de travail pour définir les zones prioritaires d'inventaires,
- Printemps et été 2019, inventaires naturalistes ciblés de terrain par le CDPNE dont journées participatives d'inventaires avec les membres du groupe de travail. Les propriétaires volontaires, pour qu'un inventaire soit réalisé chez eux, peuvent solliciter le CDPNE.

Le CDPNE a mis en place un outil de participation collective pour saisir les observations naturalistes de terrain récoltées par les habitants, les données peuvent être renseignées facilement dans le formulaire via le lien suivant : <https://arcg.is/00j801>

- Automne et hiver 2019 : poursuite des inventaires, cartographie,
- Printemps - été 2020 : Sensibilisation de la population et du jeune public, animations, sorties, événementiels et remise de l'étude et des préconisations pour la commune.



Contacts :

Thierry MOREAU, chargé d'études au CDPNE thierry.moreau@cdpne.org

Dimitri MULTEAU, Conseiller municipal en charge de l'environnement dimitri.multeau@gmail.com

